

Problèmes et perspectives de la production de liège en Catalogne espagnole

Emilio GAROLERA*

Nous considérons les suberaies, surtout méditerranéennes, menacées de mort par trois causes :

- cause physique : les incendies,
- cause biologique : les maladies cryptogamiques,
- cause économique : les bas-prix.

Pour lutter contre la première, on peut proposer quelques mesures préventives :

- des lois strictes et lourdes pour tous les incendiaires, principalement « professionnels »,
- fermeture de toute route traversant des massifs pyrophiles à l'époque de grand péril,
- suppression des dépôts d'ordures situés près des terrains arborés ; au moins, protection spéciale pour éviter le pire. Également, obligation de bien débroussailler les terrains occupés par des routes publiques et lignes de transport électrique,
- organiser, au sein de l'armée, des compagnies de soldats volontaires, préparées spécialement pour la lutte contre le feu,
- récupérer les meilleures terres anciennement cultivées, et aujourd'hui abandonnées à la forêt et à la broussaille, pour y pratiquer une agriculture moderne et en faire des pare-feu naturels.
- structurer nos montagnes : pistes forestières, dépôts d'eau, pare-feu sans ou avec des arbres, promotion des forêts en galerie, etc.
- faire attention à la création de parcs naturels quand la politique est restrictive et contraire aux intérêts des propriétaires, chasseurs, ruraux, etc.
- obligation aux autorités publiques et toutes sortes d'entreprises ayant des installations dangereuses de souscrire une police d'assurances pour couvrir les prévisibles dégâts d'incendie.

Pour la deuxième cause, c'est la recherche qui pourra permettre d'en finir avec l'actuelle catastrophe. Si on ne peut pas lutter contre ces maladies, une bonne partie des suberaies méditerranéennes aura disparu d'ici 50 ans, réduites à l'état de simples taillis.

*Président du Consorci forestal de Catalunya, Sorral 13, Arbucias, Gerona, Espagne.



Chêne-liège atteint par une maladie cryptogamique,
Catalogne espagnole. Photo G. D.

Enfin, pour la troisième, il faut s'organiser pour éviter la concurrence déloyale entre les pays et maisons commerciales; faire une propagande raisonnable quant à l'utilisation de notre produit; demander des subventions importantes aux pouvoirs publics (régions, État, CEE) pour récupérer, assurer l'existence et aussi augmenter les superficies subéricoles; encourager la création d'un grand institut international pour étudier les énormes

possibilités d'application du liège. Cet organisme pourrait en outre s'occuper du grave problème des maladies, de l'amélioration génétique, des techniques adéquates aux reboisements et soins cultureaux, etc. Il pourrait s'intéresser également aux processus industriels en vue de les moderniser.

Sur le problème des prix, voir le tableau suivant.

E.G.

PRODUCTION DU LIÈGE

Année	Prix courants		Prix constants		Observations
	Journée	1 kg liège tout venant	Journée	1 kg liège tout venant	
1951	60	2,9	60	2,9	
1954	70	5,5	69	5,45	
1955	80	5	76	4,77	
1960	150	5	98	3,28	
1961	150	5,15	96	3,31	
1962	160	5,50	97	3,34	
1963	200	6,25	112	3,49	
1964	275	5,75	143	3	
1965	275	5	127	2,3	
1966	300	5,1	130	2,21	
1968	325	5,4	126	2,1	
1970	475	7	171	2,52	
1973	700	10,5	193	2,52	
1974	1 000	17	238	4,05	
1975	1 000	16	209	3,26	
1976	1 200	18	207	3,11	
1977	1 500	28	208	3,89	
1978	1 700	36	197	4,18	
1979	1 800	25	180	2,5	
1980	2 000	38	174	3,3	
1982	2 200	42	145	2,77	
1984	2 800	50	148	2,65	
1986	3 400	65	153	2,93	
1987	4 000	85	171	3,66	

